

# L'Elysée va se chauffer avec les eaux usées

Zegreenweb | Stéphanie Hugot-Lusignan | 04.04.2011



La présidence de la République a annoncé via un communiqué de presse que le palais se chauffera à partir des eaux usées dès l'été prochain. L'Elysée et ses annexes utiliseront le système innovant baptisé « *Degrés Bleus* », lequel consiste à utiliser la température des eaux usées en provenance des appareils électroménagers, des eaux des salles de bain et des cuisines. Le brevet de ce procédé qui a été racheté à des Suisses et à des Allemands, est codétenu par la Lyonnaise des Eaux et le bureau d'étude Saunier & associés.

Rappelons que l'Elysée, avec trente-trois mille huit cent trente-sept tonnes de CO<sub>2</sub> émises l'an passé par mille trente-et-un agents, est selon un classement publié par nos confrères de Terra Eco le bâtiment de l'Etat qui pollue le plus, loin devant les ministères. Même s'il a consenti des efforts non négligeables en matière de développement durable, en ayant notamment recours à des ampoules à basse consommation ou en renforçant son isolation thermique, le palais présidentiel avait donc besoin d'une modernisation de son système de chauffage. Un impératif en conformité avec les ambitions du Grenelle de l'environnement en matière de réduction des rejets carbone. Rappelons également que le dispositif Degrés Bleus est déjà utilisé dans plusieurs bâtiments de l'Hexagone, par exemples la mairie de Valenciennes (Nord), qui l'a mis en service en novembre dernier et espère réaliser une économie significative de deux cents tonnes de CO<sub>2</sub> par an, et le centre aquatique de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), qui l'utilise depuis septembre.

Paris lui fait également les yeux doux avec de nombreux projets en cours qui seront testés par la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). Bertrand Delanoë (PS) a du reste inauguré vendredi dernier la mise en œuvre de ce procédé dans une école située rue des Wattignies (XII<sup>e</sup> arrondissement). Le maire a profité de l'occasion pour annoncer le passage à ce nouveau système pour d'autres bâtiments publics de la capitale comme la piscine Dunand (XIV<sup>e</sup> arrondissement), le groupe scolaire Lacordaire (XV<sup>e</sup> arrondissement) ou encore le futur quartier de la ZAC

Batignolles (XVII<sup>e</sup> arrondissement). Des modifications qui ne seront pas de trop pour se conformer à l'objectif municipal défini dans le cadre du Plan Climat, à savoir une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020.

L'Elysée, elle, soutient pouvoir réduire de 63 % la consommation d'énergies fossiles, ce qui selon ses calculs équivaldrait à une économie annuelle de l'ordre de deux cent six tonnes de dioxyde de carbone. La présidence de la République a précisé qu'outre la Lyonnaise des Eaux, elle a fait appel à GDF-Suez, à ses filiales ainsi qu'à la CPCU. A noter que ce projet bénéficie également du soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) au titre de la Performance énergétique.

« *Premier bâtiment de l'Etat français à bénéficier de ce procédé utilisant une énergie locale et écologique* », l'Elysée veut manifestement montrer que l'éco-responsabilisation est aussi de mise au plus haut niveau de l'Etat. Pas sûr toutefois que cette mise au vert suffise à convaincre les électeurs de la fibre environnementale de son locataire.